L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 24 JUILLET, 1883. 56eme Annee.

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS,
Bureau—No. 73 rue de Chartres.
DUFOUR, DONNET, & CIE.,
Propriétaires-Editeurs
Nouvelle Orléans.

Ventes pour Taxes d'Etat, de proprietes Foncieres

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, DEUXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile du District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 25ème jour de d'août, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ADAM, LUCIEN—Taxe de 1880, montant à......$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Avenue Bienville, Douane, Johnson et Galvez, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 274; le dit lot No. 15 mesure 33 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 106 pieds de profondeur. Le lot No. 16 mesure 23 pieds de face à l'Avenue Bienville, sur 106 pieds de profondeur.

ABAT, L. et L. F. GENERES—Taxe de 1880, montant à......$5 30
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Clark, Genois, Canal Carondelet et Conti, désigné comme ilet No 475; le dit ilet No. 475 mesure 225 pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur.

ABAT, L. et L. F. GENERES—Taxe de 1880, montant à......$5 30
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Clark, Genois, Avenue Bienville and Conti, désigné comme ilet No. 476; le dit ilet No. 476 mesure 26. pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur.

ALTMAN, A.—Taxe de 1880, montant à......60c
Sept (7) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, formant un triangle, et borné par les rues Scott, Pierce, St. Louis et Conti, désigné comme lots Nos. 1 à 7 dans l'ilet No. 529; les dits lots Nos. 1 à 7 mesurent 319 pieds de face à la rue Scott sur 176 pieds de profondeur.

ALVA, ANTOINETTE—Taxe de 1880, montant à......$8 4
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Orleans, Bourgogne et Rempart désigné comme lot No 3 de l'ilet No. 102; le dit lot No. 3 mesure 33 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 99 pieds de profondeur.

ALVA, Vve. FELIX M.—Taxe de 1880, montant à......$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 197; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Miro, St. Philippe et Tonti, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 204; le dit lot 14 forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds.

ABADIE, BERNARD—Taxe de 1880, montant à......$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Miro, désigné comme lot No 13 de l'ilet No. 205; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 340; le dit lot No 15 mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 162 pieds de profondeur.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à......$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues White, Dupré, Bellechasse et Ursulines, désigné comme ilet No. 376.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à......$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, formant un triangle, et bornés par les rues White, Dupré, Live Oak et Ursulines, désigné comme ilet No. 377.

ASSARD, VALCOURT—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Scott, St. Louis et Cortez, désignés comme lots No. — de l'ilet No. 5[illegible]0, les dits lots Nos. — forment l'encoignure des rues Toulouse et Scott, et mesurent 319 pieds de face à la rue Toulouse sur 2[illegible] pieds de profondeur.

ALTMAN, J.—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Huit (8) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orleans, St. David, St. Pierre et Carrollton Avenue désignés comme lots Nos. 1 à 8 de l'ilet No. 562.

ABADIE, Vve. J. L.—Taxe de 1880, montant à......$5 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Alexandre, Dumaine, Ste. Anne et Napoléon, désigné comme ilet No. 571.

ANDRY, Mineurs de J. E.—Taxe de 1880, montant à......$16 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hopital et Quartier désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 79; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds.

ADLER, Mme. E. A.—Taxe de 1880, montant à......$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Passage de la Bourse, Bienville et Conti, désigné comme lot No 16 de l'ilet No. 36; le dit lot No. 16 mesure 22 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 65 pieds.

ADLER, E. A. et sa FEMME—Taxe de 1880, montant à......$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No 23 de l'ilet No. 93; le dit lot No. 23 mesure 25 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 127 pieds.

ADLER, EMMANUEL et sa FEMME, Taxe de 1880, montant à......$15 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Marais, St. Pierre et Liberté, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 150; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Orléans et Marais et mesure 32 pieds de face à la rue Orléans, sur 57 pieds de profondeur.

ALLEMON, JOHN—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Trois (3) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Cortes, Scott, Douane et Bienville, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'ilet No. 508; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent 64 pieds de face à la rue Cortes sur une profondeur de 150 pieds. Le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Douane et Cortes et mesure 32 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 102 pieds.

AVEGNO, P. Jr.—Taxe de 1880, montant à......$1 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Bellechasse, St. Philippe et Dumaine, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 413; le dit lot No. — mesure 108 pieds de face à la rue Lopez sur une profondeur de 75 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à......$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Hopital et Quartier, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 5; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 130 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à......$3 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues St. Philippe, Bellechasse, Gayoso et Salcedo, désigné comme l'ilet No. 408.

AVEGNO, J. N. et P. Jr.—Taxe de 1880 montant à......$10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Louis, Dauphine et Bourgogne, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 96; le dit lot No. 24 mesure 33 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 172 pieds.

AVEGNO, PHILIP et SUCCESSION le JAMES DUPAS.—Taxe de 1880, montant à......$6 00
Vingt certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, St. Anne et Dumaine, désigné comme l'ilet No. 406.

AZEMAR, J.—Taxe de 1880, montant à......$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Ursulines, Prieur et Johnson, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 257; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Hopital sur une profondeur de 135 pieds.

AVEGNO, F. N. et L. E. LEMARIE.—Taxe de 1880, montant à......$6 3[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans borné par les rues Dupré, Gayoso, Ursulines, Live Oak, Bellechasse et St. Philippe, désigné comme l'ilet No. 384.

ABRISZ, PETER—Taxe de 1880, montant à......$1 4[illegible]
Partie de ces certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Bienville, les rues Douane, St. Antoine et Helena, désignés comme les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'ilet No. 627, la dite partie des lots Nos. 16, 17 et 18 mesure 80 pieds de face à l'Avenue Bienville sur une profondeur de 102 pieds.

AREOUNY, J. B.—Taxe de 1880, montant à......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orleans, Rocheblave, Dorgenois et St. Pierre, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 325; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Orléans et Rocheblave, et mesure 23 pieds de face à la rue Orleans sur une profondeur de 114 pieds.

ADOLPHE, C. JOS.—Taxe de 1880, montant à......$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 228; le dit lot No. 9 mesure 28 pieds de face à la rue Hopital sur une profondeur de 80 pieds.

ALPUENTE, BERTE et HENRY.—Taxe de 1880 montant à......$26 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Dumaine et St. Philippe, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 104; le dit lot No. 7 mesure 45 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 108 pieds.

AUGUSTIN, LEONVILLE—Taxe de 1880 montant à......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Dumaine et St. Philippe désigné comme le lot No. 22 de l'ilet No. 260; le dit lot No. 22 mesure 27 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 71 pieds.

AUGUSTIN, GABRIEL.—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 357; le dit lot No. 2 mesure 61 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds.

AUSTIN, Mlle. SALLIE—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orleans, Gayoso, St. Pierre et Salcedo, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 404; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Orleans sur une profondeur de 114 pieds.

BAILEY, N. E.—Taxe de 1880 montant à......$4 80
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Tonti et Rocheblave, désignés comme les lots Nos. 6 à 12 de l'ilet No. 307; le dit lot No. 6 mesure 24 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds, le lot No. 7 mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds, les lots Nos. 8 à 12 forment l'encoignure des rues St. Louis et Rocheblave et mesurent 124 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds.

BAILLY, N. E.—Taxe de 1880, montant à......$7 2[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Promenade Carondelet, Tonti et Rocheblave, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 308; le dit lot No. 4 mesure 176 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 65 pieds.

BAILEY, N. E.—Taxe de 1880 montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Tonti et Rocheblave désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 307; le dit lot No. 18 mesure 24 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds.

BAILEY, N. E.—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Tonti et Rocheblave, désignés comme les lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 307, les dits lots Nos. 19 et 20 mesure 48 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds.

BARBE, Veuve JEAN.—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Cortes, Avenue Bienville et Telémaque, désignés comme les lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 502; les dits lots Nos. 1 à 5 forment l'encoignure des rues Conti et Cortes et mesurent 152 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 102 pieds.

BRADY, DENNIS.—Taxe de 1880, montant à......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Bienville, Murat, Alexandre et Douane, désigné comme le lot No. — de l'ilet No. 561, le dit lot No. — forme l'encoignure des rues Bienville et Murat et mesure 157 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 134 pieds.

BAKER, SEC. de JOSEPH M.—Taxe de 1880, montant à......$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bienville, Dorgenois, Douane et Broad, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 333; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Bienville et Dorgenois et mesure 20 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 130 pieds.

BADER, ADOLPHE—Taxe de 1880, montant à......$10 20
Seize (16) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, St. Louis, Conti et Rocheblave, désignés comme les lots Nos. 1 à 16 de l'ilet No. 328; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dorgenois et St. Louis et mesure 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 à 5 mesurent 120 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Dorgenois sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 8 à 12 forment l'encoignure des rues Conti et Dorgenois et mesurent 150 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 13 (triangle) mesure 60½ pieds de face à la rue Conti sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 16 (triangle) mesure 44 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur.

BADER, ADOLPHE—Taxe de 1880, montant à......$2 40
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dorgenois, Bienville et Rocheblave, désigné comme partie du lot No. 12 de l'ilet No 329; la dite partie du lot No. 12 forme l'encoignure des rues Conti et Dorgenois et mesure 114 pieds de face à la rue Conti sur 136 pieds de profondeur.

BADER, AD.—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Louis, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme l'ilet No. 327.

BAUER, JOHN—Taxe de 1880, montant à......$13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Dumaine et St. Philippe désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 48; le dit lot No. 3 mesure 29 pieds 8 pouces de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

BANQUE MUTUELLE NATIONALE (1) ET LA CAISSE D'EPARGNES DE LA N'LLE-ORLEANS (1)—Taxe de 1880 montant à......$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Chartres, Royale et St. Philippe, désigné comme le lot No. 25 de l'ilet No. 48; le dit lot No. 25 mesure 31 pieds de face à la rue Dumaine sur 80 pieds de profondeur.

BARBE, VEUVE J. B.—Taxe de 1880, montant à......$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Dumaine et St. Philippe, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 85, le dit lot No. 18 mesure 34 pieds de face à la rue Bourgogne sur 74 pieds de profondeur.

BARRELLE, J. B. ET LAVILETTE—Taxe de 1880 montant à......$7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Marais et Villeré, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 167, le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 67 pieds de profondeur.

BARZAC, ELIZA ET MARIE—Taxe de 1880, montant à......$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 179, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 100 pieds de profondeur.

BARZAC, ELIZA ET MARIE—Taxe de 1880, montant à......$2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Johnson et Galvez, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 267, le dit lot No. 3 mesure 26 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 120 pieds de profondeur.

BARJAX, E. ET M.—Taxe de 1880, montant à......$4 80
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Ursulines, Bellechasse, Broad et White, désignés comme les lots Nos. 24 à 28 de l'ilet No. 354; les dits lots Nos. 24 à 28 mesurent 12[illegible] pieds de face à la rue St. Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BLANC, SAMUEL P.—Taxe de 1880, montant à......$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Promenade Carondelet, Roman et Prieur, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 241, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur.

BLANC, SAMUEL P.—Taxe de 1880, montant à......$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Promenade Carondelet, Prieur et Johnson, désigné comme le lot No. — de l'ilet No. 250, le dit lot No. — mesure 34 pieds de face à la rue St. Louis sur 135 pieds de profondeur.

BLANC, SAMUEL P.—Taxe de 1880, montant à......$7 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Esplanade, Avenue Hagan, Lopez et Rendon, désignés comme les lots Nos. 3 à 6 de l'ilet No. 436, les dits lots Nos. 3 à 6 mesurent 12[illegible] pieds de face à la rue Washington sur 12[illegible] pieds de profondeur.

BACAS, M'ME A.—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Ste. Anne et Dumaine, désigné comme partie du lot No. 16 de l'ilet No. 264, la dite partie du lot No. 16 mesure 34 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de [illegible] pieds.

BARTHELEMY, J. F.—Taxe de 1880, montant à......$2 50
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Dupré et Gayoso, désignés comme 7 lots de l'ilet No. 391, les dits 7 lots mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Orleans sur une profondeur de 114 pieds.

BLANC, JAMES A.—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Bayou St. Jean, Genois, St. Philippe et Dumaine, désigné comme l'ilet No. 469, le dit ilet No. 469 mesure 40 sur 600 pieds.

BARTHELEMY, P.—Taxe de 1880, montant à......$6 00
Une certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, chemin du Bayou et Ursulines désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 176, le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Bayou St. Jean sur une profondeur de 60 pieds.

BLANC SUCCESSION DE EVARISTE.—Taxe de 1880 montant à......$30 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Bayou St. Jean, Rive droite, Route St. Jean et Esplanade désigné comme l'ilet No 438 à 439, le dit ilet No. 438 à 439 mesure 272 sur 400 pieds.

BAZUS, JEAN—Taxe de 1880, montant à......$2 70
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Bayou St. Jean, Avenue Hagan, Ste. Anne et Dumaine, désigné comme l'ilet No. 462, le dit ilet 462 mesure 64 sur 150 pieds.

BEHAN, M'ME JOHN H.—Taxe de 1880 montant à......$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Tonti, St. Louis et Miro, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 300, le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 90 pieds.

BEHAN, M'ME JOHN M.—Taxe de 1880, montant à......$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Conti, St. Louis et Miro, désigné comme le lot 29 de l'ilet 300, le dit lot No. 29 mesure 28 pieds de face à la rue Tonti sur 81 pieds de profondeur.

BRENNAN, FRANCOIS—Taxe de 1880, montant à......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, les rues Conti, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet 329; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 100 pieds de profondeur.

BEUGNOT, DR. F. H.—Taxe de 1880, montant à......$3 60
Sept certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme une portion de terre s'étendant du chemin de la Métairie à une ligne, un demi ilet de l'Avenue Taylor, à 7 d'un ilet, avant la rue Brooks entre les rues St. Louis et Milne.

BEUGNOT, DR. J. F.—Taxe de 1880, montant à......$3 60
Huit certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme une portion de terre, borné par les rues St. Philippe, St. Louis, Avenue Taylor et Brooks.

BEUGNOT, J. F.—Taxe de 1880 montant à......$4 50
Cinq certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme une portion de terre, borné par les rues St. Philippe, Esplanade, Avenue Taylor et Brooks.

BERTA, JAS.—Taxe de 1880, montant à......$3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Miro et Tonti, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No 295, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 101 pieds de profondeur.

BERNARD, JOS.—Taxe de 1880, montant à......$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Dumaine, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 341; le dit lot No. 9 mesure 42 pieds de face à la rue St. Phillippe sur 100 pieds de profondeur.

BEGIT, S. F.—Taxe de 1880, montant à......$1 31
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Dupré et Gayoso désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 392, le dit lot No. 3 mesure 60 pieds de face à la rue St. Pierre sur 100 pieds de profondeur.

BEAUFEV, ALFRED—Taxe de 1880, montant à......$2 31
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Hopital, Quartier, Chemin du Bayou, Roman et Prieur, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 243, le dit lot No. 19 mesure 26 pieds de face à la rue Hopital sur 108 pieds de profondeur.

BERTONNIERE, W. A.—Taxe de 1880, montant à......$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Septième, White, Live Oak et Ursulines, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 252, le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 164 pieds.

BEAULIEU, CHAS.—Taxe de 1880, montant à......$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans borné par l'Avenue Hagan et les rues Washington, Port et Route St. Jean désigné comme l'ilet 467, le dit ilet No. 467 mesure 110 pieds sur 118 pieds.

BENEDICT, W. S.—Taxe de 1880, montant à......$4 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues St. Philippe, Esplanade, Brooks et Harney.

BILLGERY, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à......$12 18
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Tonti et Dauphine, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 1[illegible], le dit lot No. 10 mesure 2[illegible] pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

BILLGERY, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à......$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Bienville et Douane, désigné comme le lot No. — de l'ilet No. 180, le dit lot No. — mesure 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

BIRCHFIELD, M'ME SAMUEL—Taxe de 1880, montant à......$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Johnson et Galvez, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 17 mesure 28 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds.

BIANCHI, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à......$10 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Decatur et Chartres, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 21, le dit lot No. 6 mesure 20 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 60 pieds.

BOLLAUD, LOUIS ANDRE—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St. Jean St. Philippe, Avenue Hagan et Rendon, désignés comme les lots Nos. 16 à 18 de l'ilet No. 442, les dits lots Nos. 16 à 18 mesurent 9[illegible] pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

BOURG, CHAS. T.—Taxe de 1880, montant à......$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Douane, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 124, le dit lot No. 6 mesure 21 pieds de face à la rue Bassin sur 12[illegible] pieds de profondeur.

BOURGEAU, M'ME C.—Taxe de 1880, montant à......40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Salcedo, St. Philippe, Bellechasse et Lopez désigné comme le lot No. — de l'ilet No. 413, le dit lot No. — forme l'encoignure des rues Dumaine et Salcedo et mesure 19 pieds de face à la rue Dumaine sur 53 pieds de profondeur.

BOURGEAU, M'ME C.—Taxe de 1880, montant à......$1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Dumaine, St. Philippe et Bellechasse désigné comme une portion de l'ilet No. 413, la dite portion de terre mesure 134 pieds de face à la rue Lopez sur 100 pieds de profondeur.

BOSHER, XAVIER—Taxe de 1880, montant à......$7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 180, le dit lot No. 19 mesure 25 pieds de face à la rue Douane sur 125 pieds de profondeur.

BORGES, JEROME M.—Taxe de 1880, montant à......$1 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Johnson et Galvez, désigné comme le lot 21 de l'ilet No. 272, le dit lot No. 21 mesure 2[illegible] pieds de face à la rue St. Louis sur 104 pieds de profondeur.

BOUNE, M'ME P. F. et N.—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Conti, Canal, Carondelet, White et Dupré, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 368, le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Conti sur 166 pieds de profondeur.

BOWLING, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à......$7 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Cortes, Avenue Bienville et Douane, désigné comme l'ilet No. —, le dit ilet No. — mesure 260 sur 277 pieds.

BLOSSMAN, M'ME SAMPSON et ARTHUR THEARD—Taxe de 1880, montant à......95c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Scott, Pierce, St. Louis et Conti, désigné comme lots Nos. 1, 2, 13 et 14 de l'ilet 520; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 60 pieds de face à la rue Scott sur 150 pieds de profondeur; les dits lots No. 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Pierce sur 150 pieds de profondeur.

BONNET, E. L. E.—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Avenue Bienville, St. Antoine et Helena, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 627; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Douane sur 102 pieds de profondeur.

BONSEIGNEUR, M'LLE E. N.—Taxe de 1880, montant à......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste. Anne, Johnson et Galvez, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 266; le dit lot No. 7 mesure 16 pieds de face à la rue Orléans sur 78 pieds de profondeur.

BONSEIGNEUR, F.—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Ste. Anne et Dumaine, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 340, le dit lot No. 16 mesure 62 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur.

BONNABEL, HENRY—Taxe de 1880, montant à......$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Broad et White, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 356, le dit lot No. 12 mesure 171 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 100 pieds de profondeur.

FOLDEN, H. et H. KELLOGG—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Hagan et les rues Rendon, Toulouse et St. Pierre, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 447, le dit lot No. 1 mesure 35 pieds de face à l'avenue Hagan sur 154 pieds de profondeur.

BOETO, A.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans borné par l'avenue Hagan, Bayou St. Jean et les rues St. Pierre et Orleans.

BOIZE, SUCCESSION DE J.—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans borné par les rues St. Pierre, Scott, [illegible] et Cortes, désigné comme l'ilet No. 513 (triangle).

BORDES, ALEX.—Taxe de 1880, montant à......$2 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans borné par les rues Orléans, St. Pierre, Avenue Carrollton et St. David, désigné comme l'ilet No. 542.

BOUNY, Mme. B.—Taxe de 1880, montant à......$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hopital et Quartier, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 79, le dit lot No. 6 mesure 2[illegible] pieds de face à la rue Bourbon sur 120 pieds de profondeur.

LOUGEE, Mme. A.—Taxe de 1880, montant à......$27 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues St. Claude, Remp[illegible] et Quartier, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 1[illegible]0, le dit lot No. 16 forme l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue St. Claude et mesure [illegible] pieds de face au Chemin du Bayou sur 150 pieds de profondeur.

BONNECAZE, L. L. ET MARIE E. TOLJOLE—Taxe de 1880, montant à......$6 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Chemin du Bayou et Ursulines, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 176, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Villeré sur 5[illegible] pieds de profondeur.

BUCHANAN, SUCCESSION DE A. M.—Taxe de 1880, montant à......$30 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rempart, Bassin, Bienville et Douane, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 125, le dit lot No. 6 mesure 2[illegible] pieds de face à la rue Rempart sur 1[illegible] pieds de profondeur.

BRUNEAU, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à......40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Bellechasse, St. Philippe et Dumaine, désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. 41[illegible], le dit lot No. — mesure [illegible] pieds de face à la rue Lopez sur 10[illegible] pieds de profondeur.

BRUNEAU, JOS.—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rendon et Avenue Hagan, désigné comme le lot [illegible] de l'ilet No. 443, le dit lot [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 128 pieds de profondeur.

BRUNEAU, JOS.—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rendon et Avenue Hagan, désigné comme le lot [illegible] de l'ilet No. 443, le dit lot [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 128 pieds de profondeur.

BURKHART, WILLIAM—Taxe de 1880, montant à......$3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Promenade Carondelet, Roman et Galvez, désigné comme le lot [illegible] de l'ilet No. 270, le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue St. Pierre sur 12[illegible] pieds de profondeur.

BUDD, VEUVE C.—Taxe de 1880, montant à......$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Claiborne, Robertson et Claiborne, désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Esplanade sur 1[illegible] pieds de profondeur.

BURTIN, A. et E.—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Miro, Esplanade et Tonti, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 2[illegible], le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Quartier et Miro et mesure [illegible] pieds de face à la rue Quartier sur 1[illegible] pieds de profondeur.

BYRON, D. S.—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, St. Louis, Genois et Telemaque, désignés comme lots Nos. 15, 16, 17, 18, 19 et 20 de l'ilet No. 4[illegible]2, les dits lots Nos. 15, 16 et 17 mesurent 91 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur, le lot No. 18 forme l'encoignure des rues Conti et Télémaque et mesure 31 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur, les lots Nos. 19 et 20 mesurent 61 pieds de face à la rue Télémaque sur 13[illegible] pieds de profondeur.

BYRON, D. S.—Taxe de 1880, montant à......90c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Télémaque, Genois et Conti, désignés comme les lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 482, les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues St. Louis et Télémaque et mesurent 118 pieds de face à la rue St. Louis sur 110 pieds de profondeur.

BYRNE, VEUVE MARY—Taxe de 1880, montant à......36c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Avenue Carrollton, Toulouse et St. Pierre, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 541.

CARDOUFF, VEUVE LOUIS—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Liberté et Marais, désignée comme partie du lot No. 22 dans l'ilet No. 155; la dite partie du lot No. 22 mesure 20 pieds de face à la rue Bienville sur 127 pieds de profondeur.

CASANAVE, VEUVE MARIE—Taxe de 1880, montant à......$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Liberté et Marais, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 157; le dit lot No. 13 mesure 25 pieds de face à la rue Douane sur 114 pieds de profondeur.

CAVANAC, CHARLES—Taxe de 1880, montant à......$9 00
Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Bienville, les rues Douane, Roman et Prieur, désigné comme partie des lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 244, la dite partie des lots Nos. 23 et 24 mesurent 33 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 109 pieds de profondeur.

CAVANAC, CHARLES—Taxe de 1880, montant à......$10 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par l'Avenue Bienville, les rues Douane, Johnson et Galvez, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 18 mesure 28 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 100 pieds de profondeur.

CAMPBELL, MARTHA—Taxe de 1880, montant à......$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Tonti, Avenue Bienville et Rocheblave, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 305, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Douane et Tonti et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Douane sur 100 pieds de profondeur.

CLAY, JOHN R.—Taxe de 1880, montant à......$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Broad et White, désigné comme le lot No. 25 de l'ilet No. 363, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Douane sur 1[illegible] pieds de profondeur.

CAMPBELL, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Canal Carondelet, les rues Conti, White et Dupré, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 368, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face au Canal Carondelet sur 167 pieds de profondeur.

CATHCART, NATHANIEL—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Murat et Olympia, désignés comme les lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 561, les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 60 pieds de face à la rue St. Louis sur 117 pieds de profondeur.

ASTERA, LOUIS—Taxe de 1880, montant à......$5 [illegible]
Sept certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme une portion de terre s'étendant du chemin de la Métairie à une ligne, à un demi-ilet de l'Avenue Taylor à deux ilets avant la rue Brooks, entre les rues St. Louis et Milne.

CASTERA, LOUIS—Taxe de 1880, montant à......$25 00
Huit certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme une portion de terre, borné par les rues St. Philippe, St. Louis, Avenue Taylor et Brooks.

CASTERA, LOUIS—Taxe de 1880, montant à......$4 5[illegible]
Cinq certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme une portion de terre, borné par les rues St. Philippe, Esplanade, Avenue Taylor et Brooks.

CHAMPAGNE, Mme. B.—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Toulouse et Madison, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 2 mesure [illegible] pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 75 pieds.

CAMPBELL, JAMES—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Tonti, Rocheblave et Ursulines, désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Hopital sur 1[illegible] pieds de profondeur.

CARONDELET, CANAL NAVIGATION—Taxe de 1880, montant à......60c
[illegible]

CARONDELET, CANAL NAVIGATION—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
[illegible] désigné comme 11 lots de terre dans l'ilet No. 473.

CARONDELET, CANAL NAVIGATION—Taxe de 1880, montant à......$2 [illegible]
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues [illegible], Toulouse et St. Louis, désigné comme 14 lots de terre dans l'ilet No. 473.

CAZAUX, Vve. FRANCOIS et ALS.—Taxe de 1880, montant à......$4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Roman et Orleans, désigné comme le lot No. 26 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 26 mesure 25 pieds de face à la rue St. Pierre sur 75 pieds de profondeur.

CARUSO, VALL—Taxe de 1880, montant à......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Orléans, Roman, Prieur et St. Pierre, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 2[illegible], le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Orléans sur 1[illegible] pieds de profondeur.

CHANUT, M'ME Ed. F.—Taxe de 1880, montant à......$7 2[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, St. Philippe et Dumaine, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 204, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 150 pieds.

CARRINGTON, P. S.—Taxe de 1880, montant à......$6
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Orléans, Dorgenois et Ste. Anne, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 3[illegible]0, le dit lot No. — forme l'encoignure des rues Broad et Orléans et mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur [illegible] pieds de profondeur.

CARRINGTON, P. S.—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Broad, Dorgenois et Orléans, désignés comme 2 lots dans l'ilet No. 3[illegible]0, les dits lots mesurent 31 pieds à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 84 pieds.

CARRINGTON, P. S.—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste. Anne, Broad et Dorgenois, désigné comme 2 lots dans l'ilet No. 3[illegible]0, les dits 2 lots mesurent 63 pieds de face à la rue Orléans sur 84 pieds de profondeur.

CARRINGTON, P. S.—Taxe de 1880, montant à......20c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste. Anne, Broad et Dorgenois, désignés comme 1 lot dans l'ilet No. 340, le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Orléans sur 84 pieds de profondeur.

CAP, V'VE P.—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Broad, White et Orléans, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 357; le dit lot No. — mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 174 pieds.

CARBON, ARISTIDE—Taxe de 1880, montant à......15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Broad et White, désigné comme lot No. 37 de l'ilet No. 359, le dit lot No. 37 forme l'encoignure des rues Toulouse et St. Pierre et mesure 30 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds.

CALLAGHER, V'VE JAMES—Taxe de 1880, montant à......15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Broad et White, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 359, le dit lot No. 31 forme l'encoignure des rues Toulouse et St. Pierre et mesure 30 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds.

CASSARD, JULES.—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orleans dans l'ilet borné par les rues Dupré, Dumaine, White et St. Anne, les dits 9 lots mesurent 2[illegible] pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 100 pieds.

CASSARD, JULES—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Dupré, Dumaine, White et Ste. Anne, désigné comme lot 1 de l'ilet No. 375, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 141 pieds.

CASSARD, JULES—Taxe de 1880, montant à......$1 2[illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues White, Dumaine, Dupré et Ste. Anne, désignés comme 4 lots de terre dans l'ilet No. 375, les dits lots mesurent 1[illegible] pieds de face à la rue White sur une profondeur de 141 pieds.

CASSARD, JULES—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Ste. Anne, Dumaine et Orleans, désignés comme 6 lots de terre [illegible], les dits 6 lots [illegible] pieds de face à la rue White sur 100 pieds de profondeur.

CHAUVIN, C.—Taxe de 1880, montant à......$1 3[illegible]
[illegible]

CHAUVIN, M'ME CHARLES—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
[illegible] désignés comme une portion de terre [illegible] à la rue Lopez sur 101 pieds de profondeur.

CAUHAPES, PIERRE—Taxe de 1880, montant à......$3 6[illegible]
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton et les rues St. David, St. Louis et Toulouse, désignés comme 11 lots de terre dans l'ilet No. [illegible].

CANTO, OLIVER—Taxe de 1880, montant à......$12 00
[illegible]

CHAILLOT, ED.—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
[illegible]

CAMPBELL, HUGH J.—Taxe de 1880, montant à......$12 00
[illegible]

CAMPBELL, ROBERT H.—Taxe de 1880, montant à......$7 20
[illegible]

CLAUDE, M'ME JULIEN—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
[illegible]

CLAUDE, M'ME JULIEN—Taxe de 1880, montant à......$1 [illegible]
[illegible]

CRILLEN, JAMES—Taxe de 1880, montant à......30c
[illegible]

CLEBURNE, ROBERT C.—Taxe de 1880, montant à......35c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Dupré et Gayoso, désigné comme [illegible] le dit lot traverse de la rue St. Pierre à Toulouse et mesure 31 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

CLEBURNE, ROBERT C.—Taxe de 1880, montant à......30c
[illegible]

CHENAL, FELIX—Taxe de 1880, montant à......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Dupré et Gayoso, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 392, le dit lot traverse de la rue St. Pierre à Toulouse et mesure 31 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

CHEVILLON, A.—Taxe de 1880, montant à......$6 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Ursulines et chemin du Bayou, désigné comme 2 lots de l'ilet 196; le dits lots mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur 90 pieds de profondeur.

CHRISTMAS, ALLEN—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Prieur, Johnson et St. Anne, désignés comme 15 lots de l'ilet No. 253; les dits 15 lots mesurent chaque 20 pieds de face à la rue Orléans sur 75 pieds de profondeur.

CHRISTENSON, N.—Taxe de 1880, montant à......60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, promenade Carondelet et St. Louis, désigné comme le lot No. — de l'ilet No. 327 (un triangle), le dit lot No. — mesure 44 pieds de face à la rue Rocheblave sur 42 pieds de profondeur.

CROFT, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à......$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans borné par les rues Napoléon, Alexandre, St. Louis et Conti, désigné comme l'ilet No. 556, le dit ilet No. 556 mesure 314 sur 265 pieds.

CRONAN, DENNIS—Taxe de 1880, montant à......$3 00
Quatorze ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme une portion de terre de [illegible] entre la rue Brook à 14 [illegible] ilets après les rues Harney, St. Louis et Milne.

COMMAGERE, M'ME P. L.—Taxe de 1880, montant à......$19 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Ste. Anne et Dumaine, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 75, le dit lot [illegible] mesure 2[illegible] pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 90 pieds.

COMMAGERE, M'ME P. L.—Taxe de 1880, montant à......$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Dumaine et St. Philippe, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 76, le dit lot [illegible] pieds de face à la rue Bourbon sur [illegible] pieds de profondeur.

COMMAGERE, M'ME P. L.—Taxe de 1880, montant à......$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Ste. Anne et Dumaine, désigné comme [illegible] de l'ilet No. 156, le dit lot [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Claiborne sur [illegible] pieds de profondeur.

CONWELL, JNO. JR.—Taxe de 1880, montant à......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la promenade Carondelet, les rues Claiborne, Derbigny et St. Louis, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 2[illegible], le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la promenade Carondelet sur 44 pieds de profondeur.

COOLIHAN, JOSEPH CHAS.—Taxe de 1880, montant à......$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Orléans, Johnson et Galvez, désigné comme les lots Nos. 1 et 4 de l'ilet No. 269, les dits lots Nos. 1 et 4 traversent de la rue St. Pierre à [illegible] et mesurent 41 pieds de face sur une profondeur de 114 pieds.

CRONAN, VEUVE DENIS—Taxe de 1880, montant à......$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Tonti, Rocheblave et Dumaine, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 311, le dit lot No. 4 mesure 18 pieds de face à la rue St. Philippe sur une profondeur de 87 pieds.

COLQUHOUN, VEUVE FRED.—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Rocheblave, Dorgenois et Orleans désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 325, le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue St. Pierre sur 114 pieds de profondeur.

CRONAN, DENIS, JR.—Taxe de 1880, montant à......$1 80
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Broad et St. Philippe désigné comme 7 lots de l'ilet No. 3[illegible]6, les dits 7 lots forment l'encoignure des rues White et Dumaine et mesurent 1[illegible] pieds de face à la rue White sur 2[illegible] pieds de profondeur.

COURBELLE, J. F. B.—Taxe de 1880, montant à......70c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Dupré et Gayoso, désigné comme 2 lots de l'ilet No. 392, les dits 2 lots traversent de la rue St. Pierre à Toulouse et mesurent 60 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

COUTOLON, M. P.—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Napoléon, Salomon et Dumaine désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 567, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Ste. Anne et Napoléon et mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 1[illegible] pieds de profondeur.

COUTOLON, M. P.—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Napoléon, Salomon et Dumaine désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 567, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 1[illegible] pieds de profondeur.

COUTOLON, M. P.—Taxe de 1880, montant à......30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Salomon, Napoléon et Dumaine désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 567, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Ste. Anne et Salomon et mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 1[illegible] pieds de profondeur.

CONANT, M'ME FREDERICK—Taxe de 1880, montant à......$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans borné par le Nouveau chemin de la Métairie et les rues Helena et St. Louis désigné comme l'ilet No. [illegible].

Le dit jour de vente je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon [illegible] débiteur et dans le cas [illegible] de propriété [illegible] et sans pas de [illegible] quelqu'un [illegible] le montant des taxes [illegible] par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et [illegible] l'argent avec vingt pour cent et les frais [illegible].

P. F. BOUNY
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur
Paroisse d'Orléans

THE

DAILY STATES.

A Live

Evening Paper.